

Charte Plate-forme CARACTERISATION

1. Problématique scientifique – Définition de la plate-forme

La plate-forme Caractérisation est un outil qui :

- regroupe les moyens techniques expérimentaux de caractérisation du laboratoire,
- donne une visibilité interne et externe des activités de recherche expérimentale,
- a une capacité de réaction en cas de panne, dysfonctionnement, etc...
- accompagne le maintien des connaissances techniques et la mise à jour du parc matériel associé.

La plate-forme accueille les types d'expérimentations suivantes :

1. *Des expérimentations stabilisées, documentées, et d'intérêt commun* : ces expérimentations sont ouvertes à tous les utilisateurs potentiels du laboratoire selon les modalités exposées à la section 4 du présent document.
2. *Des expérimentations de groupes de recherche* : ces bancs de manipulation sont hébergés par la plate-forme et bénéficient des avantages propres à l'infrastructure, mais sans le soutien technique des IT, sauf demande spécifique en Com2i. Le chercheur à l'initiative de ce banc en est entièrement responsable.
3. *Des bancs de caractérisations récurrentes, incontournables* pour la caractérisation de matériaux, composants ou systèmes.

2. Moyens mis en œuvre

2.1. Surfaces - Infrastructure

La plate-forme Caractérisation regroupe les zones expérimentales thématiques suivantes :

- zone Electronique et Electrique (RDC bât. G)
- zone Hyperfréquences (RDC bât. G et sous-sol bât.E)
- zone Optoélectronique et Optique (RDC bât. G)
- zone Micro et Nanosystèmes (2^{ème} étage bât. C)
- zone Systèmes Electro-optiques (RDC bât. C)
- zone sous-sol salle S25 (Microsystèmes Bio et Chimie)

2.2. Moyens humains

Un responsable chercheur et un responsable IT sont identifiés pour chaque expérimentation.

2.3. Moyens financiers

Une ligne budgétaire est attribuée à la plate-forme pour les dépenses d'intérêt commun liées à la liste des tâches donnée en section 3.

3. Fonctionnement de la plate-forme

3.1. Rôle de la cellule Caractérisation vis-à-vis des activités de la plate-forme :

- La plate-forme est pilotée par la cellule Caractérisation,
- La cellule est composée de personnes (IT et chercheurs) compétentes capables de couvrir l'ensemble des champs techniques,
- La cellule a une vision globale sur l'évolution des équipements et peut proposer des achats en lien avec la stratégie d'évolution,
- La cellule Caractérisation peut donner un avis technique sur les demandes des chercheurs relatives à la plate-forme. Elle a un rôle de recommandation et de consultation pour orienter les demandes vers des activités de soutien technique ou de projet.
- Elle donne des avis argumentés à la COM2i sur ces demandes.

3.2. Articulation Plate-forme / Com2i :

La Com2i est la seule instance qui statue et décide annuellement de l'affectation des personnels IT sur tous les projets soumis, qu'ils soient issus de chercheurs ou en lien avec la plate-forme.

La cellule Caractérisation demande à ce que le responsable de la cellule siège en Com2i afin d'assurer le lien entre la plate-forme et la Com2i.

3.3. Liste des tâches pouvant être confiées à la plate-forme :

- formation et assistance des utilisateurs,
- maintenance préventive et curative (mise à jour logiciels, calibrages,...),
- évolutions mineures (impliquant moins de 10% de temps IT),
- gestion planning : la réservation des manips se fait via l'outil internet [MRBS](#),
- gestion matériel "léger" et matériel commun (câbles coaxiaux, pointes, appareils de test et de mesure, détecteurs,...) pour prêt, remplacement, test,
- documentation de la plate-forme : liste et description des expérimentations, liste des matériels inventoriés, dossiers de présentations ou de valorisation de centre...,
- gestion des documentations d'appareil,
- gestion de l'infrastructure, en relation avec les services Entretien et Nettoyage.

4. Engagements réciproques

4.1. Affectation des personnels techniques à la plate-forme :

Les IT sont affectés de 10% minimum à 50% maximum de leur temps à la plate-forme pour effectuer les tâches listées en section 3, et ce, en fonction de leur affectation sur les projets de recherche.

4.2. Engagement des chercheurs :

Les bancs expérimentaux sont à l'initiative des groupes de recherche. A ce titre, un responsable scientifique chercheur est identifié pour chaque expérimentation.

Le chercheur responsable est le point d'entrée des personnels externes ou internes qui demandent un accueil et qui sont accueillis sur le site. Il s'engage à informer la cellule de l'accueil de personnels extérieurs.

Les manips d'intérêt commun sont soumises à un planning. L'accès à ces bancs est conditionné à l'accord du chercheur responsable.

4.3. Critères d'entrée d'un banc dans la plate-forme :

Tout chercheur qui souhaite installer un banc dans la plate-forme Caractérisation fait une demande à la cellule Caractérisation. L'entrée du banc de la plate-forme est examinée par la cellule Caractérisation (selon les critères listés ci-dessous) et soumise à son acceptation.

- Cohérence thématique avec les expérimentations voisines,
- Compatibilités techniques avec l'environnement,
- Intérêt pluriannuel de l'expérimentation,
- Surface occupée,
- Information du correspondant de zone.

5. Documentation de la plate-forme et CR de réunions

La documentation de la plate-forme et les comptes-rendus de réunion sont disponibles à l'URL : <http://www2.laas.fr/laas/1-5346-Centre-de-caracterisation.php>

Pour contacter la cellule : [caracterisation @laas.fr](mailto:caracterisation@laas.fr)

Règles d'utilisation des équipements de la Plate Forme Caractérisation

Conformément à la charte de la Plate-Forme Caractérisation, il est demandé aux utilisateurs de suivre les recommandations suivantes :

Utilisation des expérimentations :

- l'utilisation des appareils ou des bancs ne peut se faire qu'après formation avec un responsable Ingénieur ou Chercheur de la zone concernée,
- les matériels installés sur un banc ne doivent pas être déplacés,
- du matériel 'volant' est disponible, et peut être utilisé après accord du responsable de zone,
- l'utilisation des bancs expérimentaux se fait sur réservation par le site MRBS (<http://www2.laas.fr/laas/1-5553-Gestionnaire-de-ressources-MRBS.php>)

Encadrement :

- des formations générales ou de consignes de sécurité seront dispensées par les Ingénieurs impliqués sur les zones.
- pour toute question sur le fonctionnement de la plate-forme, passer par un responsable de la zone concernée.

Correspondants des zones :

Zones Techniques	Salles	Correspondants	Groupe / Service
Electrique	G31	N.Mauran	2i
Electro-optique	C86, C88	C.Vergnenègre	2i
Hyperfréquence	G32 et E56	L.Bary	2i
		J.Rayssac	2i
Microsystèmes	S25, S18, S20	S.Assié-Souleille	2i
Optique	G33 A à F	C.Tourte	2i
		A.Monmayrant	Photo

Signature du responsable de zone

Signature de l'utilisateur